

Pôles & Fonctions

vos Élus au CE

Votre **Santé** au cœur de nos préoccupations !

La **Séance Plénière du 23 mai** a permis de faire un **bilan** de l'activité du **Service Médical d'Entreprise** du périmètre P&F. Pour 17 000 salariés, les forces vives sont de 15 médecins dont 6 à temps partiel, et de 36 infirmières. Malgré ce faible nombre, 7 849 examens ont été réalisés dont 2 877 périodiques et 3 372 autres.



Après interrogation de **FO Banques BNP Paribas** sur les **visites non programmées**, le Service nous annonce que les demandes des salariés et les visites de pré-reprise sont en hausse.

Ce Service rappelle qu'il peut faire appel à un **ergonome** (prestataire) pour réaliser des études, même si le salarié n'est pas Reconnu en Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH).

L'année **2017** a été principalement marquée par le **départ d'un médecin** non remplacé, et par la préparation à l'application de la **réforme de la Santé au Travail**. Une réforme qui autorise entre autres, un espacement des visites jusqu'à 5 ans. Pour BNP Paribas, une moyenne de 3 ans a été convenue.

Les **réorganisations** ont entraîné la fermeture de Puteaux (relocalisé à Nanterre et Rueil) et du service Italiens (relocalisé rue de Clichy).

Alors qu'un médecin BNP Paribas, à plein temps, gère aujourd'hui en moyenne 2 800 salariés, **FO Banques BNP Paribas** s'interroge sur sa capacité à prendre en charge tous les Risques PsychoSociaux, assurer une assistance de soutien psychologique ou de médiation.

De plus, de nombreuses missions sont dorénavant assumées par les **infirmières**. Au-delà des soins et des vaccinations, elles gèrent les visites d'embauche et initiales (auxiliaires, CDD de moins de 6 mois et alternants), sous la responsabilité du médecin du travail.

FO Banques BNP Paribas s'inquiète de l'évolution annoncée. Dans l'avenir, le médecin endossera un rôle d'expert, en ne faisant plus que les visites « complexes ». Les visites périodiques peuvent être assurées par les infirmières. De plus, l'embauche des médecins du travail deviendra impossible. La **DIRRECTE** a précisé que d'ici 5 ans, l'effectif devrait atteindre la moitié du nombre actuel.

FO Banques BNP Paribas interroge le Service sur les impacts du **télétravail**. Le constat est partagé entre un sentiment des salariés de gain en fatigue de transport, et un manque de protection (droit à la déconnexion) pour éviter une suractivité.

FO Banques BNP Paribas demande un avis sur les effets du **flex-office**. Les salariés remontent une gêne sur la gestion du bruit environnant et d'un matériel parfois limité par leur métier (perte de l'automatisation du double écran pour les services en nécessité).

Le Service précise que BNP Paribas refuse les cabines de **télé médecine** en rappelant qu'il n'y aura pas de marchandisation du métier, car la médecine du travail reste un lieu de prévention.

FO Banques BNP Paribas alerte la Direction sur le **stress** des salariés constaté sur le terrain, à la fois lié aux entités en réorganisation (exemples : CIB et IRB), en croissance rapide (exemple : Conformité) ou en sous-effectifs (exemple : RHG GAP).

FO Banques BNP Paribas rappelle le besoin exprimé par les salariés de pouvoir accéder à une **salle de sport et de détente**, en manque drastique sur le campus de Valmy.

FO Banques BNP Paribas est à votre écoute pour toute



Smartphone



Internet

Représentant Syndical - **Eric LEGER**

Elus et Délégués Syndicaux

Françoise ROUX - Bruno PERSELLO

Lionel MARCELLIN - Roger MOCKA - Isabelle GENDRE

Tél : 01 40 14 33 00

mail paris_irp_fo_poles_et_fonctions@bnpparibas.com



Facebook



Twitter

